

65510 - Fonds de solidarité communale

**Contrats départementaux de développement territorial
et humain - Proposition d'attribution de subventions au
titre du Fonds de solidarité communale et du Fonds
d'innovation - Approbation des termes des projets de
conventions financières**

CP/2020/365

Service chef de file :

E2 - Direction des finances et de la commande publique

Résumé :

Le présent rapport propose à la Commission Permanente d'attribuer des aides départementales aux Communes dans le cadre des contrats départementaux, au titre du Fonds de solidarité communale et du Fonds d'innovation et d'approuver les termes des projets de conventions financières annexées au présent rapport, pour un montant total de 6 556 706,00 €.

I – RAPPEL DES PRINCIPAUX CRITERES D'ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AU TITRE DU FONDS DE SOLIDARITE COMMUNALE

Par délibération du 20 mars 2017 (CD/2017/004), le Conseil Départemental a approuvé les modalités de gestion du Fonds de solidarité communale. Celui-ci a pour vocation d'aider les Communes à financer les investissements indispensables à la vie locale, à raison d'un seul et unique projet par Commune sur la durée du mandat municipal.

Par délibération du 11 décembre 2017 (CD/2017/077), le Conseil Départemental a défini, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé des contrats départementaux de développement territorial et humain, les enjeux prioritaires des quatre territoires d'actions (Ouest, Nord, Sud, Eurométropole de Strasbourg).

L'aide du Département au titre du Fonds de solidarité communale plafonnée à 100 000 euros est calculée en référence au lieu d'implantation du projet, sur la base du taux modulé de la Commune en vigueur au moment du dépôt de la demande de subvention. La subvention sera versée sur présentation par le maître d'ouvrage des factures de travaux acquittées.

L'attribution d'une subvention au titre du Fonds de solidarité communale exclut l'attribution d'une contribution du Département au titre du Fonds de développement et d'attractivité et du Fonds d'innovation territoriale pour un autre projet porté par la Commune.

Par délibération du 11 décembre 2017 (CD/2017/077), le Conseil Départemental a décidé que l'approbation des contrats départementaux de développement territorial et humain par les conseils municipaux constituait un préalable à la contractualisation de projets et au financement de ces derniers par le Département du Bas-Rhin.

Par délibération du 26 mars 2018 (CD/2018/001) le Conseil Départemental a décidé de compléter les modalités de gestion du Fonds de solidarité communale notamment pour les projets de voirie, offrant la possibilité à une Commune de faire bénéficier, à sa place, l'EPCI dont elle est membre dès lors que cet EPCI est compétent pour ce qui concerne la voirie.

Par délibération du 24 juin 2019 (CD/2019/045) le Conseil Départemental a décidé de compléter et préciser les modalités de gestion du Fonds de solidarité communale notamment pour les projets de création, de réhabilitation, de rénovation d'un équipement sportif porté par une association, offrant la possibilité à une Commune d'en faire bénéficier, à sa place, l'association.

Par délibération du 4 novembre 2019 (CD/2019/059) le Conseil Départemental a décidé de compléter et préciser les modalités de gestion du Fonds de solidarité communale notamment pour les projets de création, de réhabilitation, de rénovation d'un équipement porté par des foyers sociaux et médico-sociaux, offrant la possibilité à une Commune d'en faire bénéficier, à sa place, le foyer.

Par délibération du 22 juin 2020 (CD/2020/021) le Conseil Départemental a décidé, compte tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19 et de ses conséquences négatives sur l'économie bas-rhinoise, d'approuver les mesures d'adaptation des règles régissant les contrats départementaux de développement territorial et humain et de modifier en conséquence, par dérogation le règlement financier du Département du Bas-Rhin, la délibération CD/2017/004 du 20 mars 2017 ainsi que la délibération CD/2018/078 du Conseil départemental du Bas-Rhin du 26 mars 2018 et les délibérations subséquentes régissant les contrats départementaux de développement territorial et humain.

II – PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

Les demandes déposées par les Communes suivantes au titre du Fonds de solidarité communale figurent dans les tableaux ci-après.

Pour leurs projets respectifs, il est proposé à la Commission Permanente de décider d'attribuer au titre du Fonds de solidarité communale les aides départementales suivantes :

- Sur le Territoire Ouest :

Commune	Projet	Montant éligible	Montant Proposé
Commune d'Alteckendorf	aménagement de la desserte au Groupe Scolaire Intercommunal et la viabilisation du site	343 918,00	100 000,00
Commune de Baerendorf	travaux d'amélioration des performances énergétiques d'un bâtiment communal	334 170,00	100 000,00
Commune de Bosselshausen	travaux de voirie et de sécurisation	4 220,00	1 477,00

Commune de Bouxwiller délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie route d'Obermodern - et rues de Schattenmann, de Riedsheim, du Sable, des Juifs et chemin des Poiriers	757 420,00	100 000,00
Commune de Dehlingen	travaux de transformation des sanitaires de l'école maternelle, création d'un WC PMR et d'un bureau pour l'ATSEM	61 500,00	24 600,00
Commune de Dossenheim Kochersberg	transformation du bâtiment anciennement la laiterie" en local associatif	188 000,00	71 440,00
Commune de Gottenhouse	travaux de réfection de voirie communale	100 000,00	36 000,00
Commune de Haegen	mise au norme de l'assainissement du stade de football	223 550,00	71 536,00
Commune de Knoersheim	extension de l'éclairage public rue Principale	12 298,00	4 674,00
Commune de Lochwiller	réfection de la toiture pour le bâtiment 2 rue de l'Eglise	41 674,00	16 253,00
Commune de Melsheim	travaux de rénovation de la salle des fêtes	502 950,00	100 000,00
Commune de Neuwiller Les Saverne	travaux - traversée de Neuwiller-lès-Saverne	7 633,00	2 290,00
Commune de Quatzenheim	isolation de la partie Nord de la salle des Fêtes et réfection gouttière et bois avant salle des fêtes	21 835,00	6 988,00
Commune de Reutenbourg	travaux de voirie rue des Vignes	135 326,00	50 071,00
Commune de Ringendorf délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue des moutons et rue des juifs	282 370,00	100 000,00
Commune De Ringendorf délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue de l'école et trottoir Mairie	43 000,00	16 340,00
Commune De Schoenbourg délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue Waldmatt et trottoir rue Principale	170 000,00	68 000,00
Commune De Waltenheim Sur Zorn	travaux d'extension et d'amélioration de l'éclairage public dans diverses rues	74 244,00	25 243,00
Commune De Waltenheim Sur Zorn	travaux de mise en valeur de l'ancienne horloge de l'Eglise	39 500,00	13 430,00
Commune De Weinbourg délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue du Wetzstein	151 585,00	48 508,00
Commune De Zehnacker	installation d'une nouvelle chaudière et construction d'une petite chaufferie attenante à	96 056,70	38 423,00

	la salle communale pour le stockage des pellets		
Commune de Bischholtz délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie chemin d'Offwiller et chemin d'Ingwiller	25 000,00	10 000,00
Commune de Buswiller délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	sécurisation des entrées d'agglomération coté Ettendorf et Ringendorf	114 000,00	41 040,00
Commune d'Ingwiller délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue du Pasteur Hermann	135 150,00	31 085,00
Commune de Menchhoffen délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue du Moulin	377 180,00	100 000,00
Commune de Menchhoffen délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	sécurisation coté Obermodern et travaux de voirie rue de la Mairie	280 800,00	100 000,00
Commune de Mulhausen délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue Neuve et impasse des jardins	119 828,00	45 535,00
Commune de Niedersoultzbach délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue d'Ingwiller et rue Principale	143 700,00	48 858,00
Commune d'Obermodern-Zutzendorf délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue d'Obermodern à Zutzendorf	338 140,00	100 000,00
Commune d'Obermodern Zutzendorf délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	sécurisation de l'entrée de Zutzendorf	187 000,00	67 320,00
Commune de Reipertswiller délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie côte de Wildenguht	109 800,00	37 332,00
Commune de Schalkendorf délégué à la Communauté de Communes Hannau la	travaux de voirie rue Hoeffel et trottoir rue principale	80 200,00	28 872,00

Petite Pierre			
Commune de Schillersdorf délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie chemin du Bischholtz	126 000,00	45 360,00
Commune de Struth délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	sécurisation de la traverse d l'agglomération	157 700,00	63 080,00
Commune de Zittersheim délégué à la Communauté de Communes Hannau la Petite Pierre	travaux de voirie rue Kehrweg	246 000,00	93 480,00
		Sous total	1 807 235,00

- **Sur le Territoire Eurométropole de Strasbourg :**

Commune	Projet	Montant éligible	Montant Proposé
Commune de Blaesheim	travaux de remplacement du chauffage de la salle polyvalente	156 700,00	31 340,00
Commune de Blaesheim	passerelle piétonne sur le cours d'eau Ehn	35 000,00	7 000,00
Commune de Eschau	travaux de goudronnage d'un chemin communal	37 828,00	7 188,00
Commune de Holtzheim	travaux d'isolation du foyer Saint Laurent	92 240,20	16 604,00
Commune de Lipsheim	rénovation énergétique de l'école maternelle	226 808,00	45 362,00
Commune de Lipsheim	agrandissement des équipements sportifs mis à disposition du club de foot	631 244,00	100 000,00
Commune de Niederhausbergen	rénovation de l'éclairage public dans le quartier Est de la commune	149 435,00	32 876,00
Commune de Vendenheim	rénovation de l'éclairage public	723 807,00	100 000,00
Commune de Vendenheim	rénovation énergétique des bâtiments communaux	969 727,00	100 000,00
Commune de Wolfisheim	modernisation de l'ensemble des infrastructures de tennis	181 260,00	38 065,00
Commune de Wolfisheim	rénovation du système de chauffage de l'église catholique	40 994,00	8 609,00
		Sous total	487 044,00

- **Sur le Territoire Sud :**

Commune	Projet	Montant éligible	Montant Proposé
Commune d'Altorf	renouvellement de l'éclairage public dans la rue Principale d'Altorf	224 600,00	40 428,00
Commune d'Andlau	réalisation d'une aire de sport et loisirs	30 395,95	7 903,00
Commune de Baldenheim	travaux d'aménagement et de mise en sécurité de l'entrée de l'agglomération	79 280,00	22 199,00
Commune de Barembach délégué au SIVOM de la Vallée de la Bruche	travaux AEP et d'assainissement (partie technique 1) pour la rue des Juifs et la rue du Haut-Bout à Barembach	206 000,00	37 080,00
Commune de Bellefosse	travaux de voirie et de mise en souterrain de réseaux	132 295,04	43 658,00
Commune de Blancherupt	réfection de chemin rural	4 200,00	1 680,00
Commune de Blienschwiller	travaux d'aménagement de voirie tranche Route des Vins - Carrefour Route d'Epfig	403 277,31	100 000,00
Commune de Boersch	aménagement de sécurité sur la voirie et éclairage public rue du rempart	310 500,00	93 150,00
Commune de Bourg Bruche	rénovation du foyer rural de Bourg-Bruche	61 177,31	21 413,00
Commune de Breitenau délégué au SIVU du Honcourt	construction d'un groupe scolaire sur le site de la ZAIM de Maisongoutte	3 980 000,00	100 000,00
Commune de Dahlenheim délégué à la CDC Mossig Vignoble	travaux de sécurisation de l'entrée Est de Dahlenheim	93 345,00	28 004,00
Commune de Dambach la ville	réhabilitation du complexe scolaire de Dambach-la-Ville	2 209 830,56	100 000,00
Commune de Diebolsheim	rénovation de l'éclairage public de Diebolsheim	194 685,00	70 087,00
Commune de Dorlisheim	réaménagement de la rue des Prés à Dorlisheim	883 026,50	100 000,00
Commune de Ebersheim	restauration de l'église Saint-Martin d'Ebersheim	250 000,00	97 500,00
Commune d'Ebersheim	transformation de deux courts de tennis via un procédé résine	145 054,00	56 572,00
Commune de Eichhoffen	mise en accessibilité d'un équipement accueillant du public	139 921,04	41 977,00
Commune de Frieseneheim	création d'un espace public sportif intergénérationnel	98 490,00	35 457,00
Commune de Gertwiller	aménagement d'un cheminement piéton route du Maennelstein jusqu'à la route de Bourgheim à Gertwiller	145 351,80	39 245,00
Commune de Ichtratzheim	travaux d'aménagement et de sécurisation de l'espace public formant la jonction de la rue des Vergers et de la rue du Château à Ichtratzheim	120 000,00	33 600,00

Commune de Innenheim	l'éclairage public et d'aménagement de la rue de la Liberté, de la rue des roses à Innenheim	208 929,60	52 233,00
Commune de Innenheim	travaux de voirie rue de la Liberté après réfection du réseau AEP	14 811,50	3 703,00
Commune de Itterswiller	travaux d'aménagement de l'entrée ouest et est du village	156 937,00	40 804,00
Commune de Kintzheim	aménagement du chemin viticole le Wasserweg à Kintzheim	114 571,00	21 769,00
Commune de Kintzheim	travaux d'aménagement de la Rue du Dreispitz à Kintzheim	99 982,00	18 997,00
Commune de Krautergersheim	réaménagement de la rue du Château et rue des Courlis	335 890,00	57 102,00
Commune de La Broque	réfection de trois voiries communales	299 887,00	83 969,00
Commune de Lutzelhouse	travaux de réaménagement de la place de la salle des fêtes	531 258,85	100 000,00
Commune de Mollkirch	divers travaux de voirie à Mollkirch	462 035,72	100 000,00
Commune de Muhlbach sur bruche	réhabilitation du presbytère de Muhlbach/Bruche	357 288,30	100 000,00
Commune de Oberhaslach	sécurisation, mise en accessibilité et rénovation de l'école élémentaire d'Oberhaslach	84 048,70	24 375,00
Commune de Oberhaslach	aménagement des rues de Pâquerettes et de la Paix à Oberhaslach	61 500,00	17 835,00
Commune de Plaine	travaux de voirie rue Nicolas Ferry et rue Moulin à Plaine	316 980,00	88 755,00
Commune de Plaine	réaménagement du Chemin du Haut-Bout à Plaine	355 800,00	99 624,00
Commune de Rosenwiller	travaux de restauration des peintures intérieures de la nef et du chemin de croix de l'Eglise Notre Dame de l'Assomption	67 693,25	25 724,00
Commune de Rosheim	travaux d'aménagement de la rue des Prunelles	931 380,43	100 000,00
Commune de Rossfeld	rénovation extérieure de l'église Saint Wendelin de Rossfeld	182 600,63	62 085,00
Commune de Russ	mise en place d'une passerelle sur la Bruche	355 000,00	99 400,00
Commune de Russ	modernisation du réseau AEP - Lotissement Bruyères	300 000,00	84 000,00
Commune de Saint Blaise la Roche	travaux d'aménagement et de sécurisation aux abords des équipements publics et de réfection de l'enrobé de la voirie communale	154 456,61	43 248,00
Commune de Saint Pierre Bois	travaux de voirie et d'éclairage public Chemin de l'Eglise et quartier Hutten à Saint-Pierre-Bois	407 400,00	100 000,00
Commune de Saint Pierre Bois	réfection de l'éclairage public	329 900,00	100 000,00

Commune de SCHIRMECK délégué à l'UGECAM	la réhabilitation du réseau de distribution d'eau potable du secteur de l'UGECAM	519 130,00	83 061,00
Commune de Schirmeck	travaux d'aménagement de la rue du Repos à Schirmeck	93 295,00	14 928,00
Commune de Schirmeck	restauration intérieure ainsi que la mise en conformité de l'accessibilité de la synagogue de Schirmeck	183 700,00	29 392,00
Commune de Steige	rénovation de l'éclairage public par l'installation de luminaires LED	53 666,40	17 174,00
Commune de Sundhouse	implantation de deux abribus rue de Wittisheim et rue de Saasenheim	17 435,00	5 580,00
Commune de Thanville	aménagement et sécurisation de la rue Saint-Jacques	308 600,00	89 494,00
Commune de Uttenheim	travaux de voirie rue du Château et une impasse au nord du village	10 885,00	3 484,00
Commune de Westhouse	remplacement de lampadaires et réfection de trottoirs dans la rue du Maréchal Joffre	78 580,00	25 932,00
Commune de Westhouse	travaux de rénovation et de réaménagement de la zone de loisirs intergénérationnelle	204 600,00	67 518,00
Commune de Zellwiller	travaux de rénovation de l'éclairage public et réfection de la voirie rue des Boulangers	53 542,06	17 669,00
Commune du Hohwald	rénovation de l'éclairage public de la commune	68 722,00	16 494,00
Commune du Hohwald	remplacement de la chaudière de la salle polyvalente du Hohwald	13 886,21	3 333,00
PETR BRUCHE MOSSIG	étude de mobilité sur le territoire du PETR Bruche-Mossig	69 110,00	16 466,00
Commune de Maisongoutte délégué au SIVU du Honcourt	construction d'un groupe scolaire sur le site de la ZAIM de Maisongoutte	3 980 000,00	100 000,00
Commune de Saint Martin délégué au SIVU du Honcourt	construction d'un groupe scolaire sur le site de la ZAIM de Maisongoutte	3 980 000,00	100 000,00
		Sous total	3 084 101,00

- **Sur le Territoire Nord :**

Commune	Projet	Montant éligible	Montant Proposé
Commune de Batzendorf	travaux de rénovation au presbytère	24 050,50	6 735,00
Commune de Batzendorf	différents aménagements sportifs	130 508,00	36 543,00
Commune de Bernolsheim	travaux d'aménagement et de sécurisation des accès aux abords des équipements publics	483 600,00	87 048,00

Commune de Brumath	travaux de rénovation de l'église catholique	70 274,00	9 839,00
Commune de Forstfeld	aménagement de sécurité de la voirie rue de Hatten / RD197	154 500,00	52 530,00
Commune de Forstheim	travaux de rénovation de l'ancienne école communale	440 700,00	100 000,00
Commune de Forstheim	sécurisation et aménagement de la voirie communale	86 210,00	34 484,00
Commune de Froeschwiller	rénovation et sécurisation des puits communaux	42 928,00	17 172,00
Commune de Goersdorf	travaux d'éclairage public	231 189,00	80 917,00
Commune de Gunstett	travaux de réfection de l'Eglise St Michel	125 534,15	47 703,00
Commune de Gunstett	travaux de réfection de l'école	172 855,00	65 685,00
Commune de Krautwiller	réaménagement du trottoir et réfection de la clôture devant la Mairie	25 348,00	5 070,00
Commune de Krautwiller	réaménagement du chemin piétonnier à l'arrière de la Mairie	28 682,50	5 737,00
Commune de Kriegsheim	travaux de rénovation du presbytère	62 402,06	18 721,00
Commune de Kurtzenhouse	création d'une salle des associations	349 000,00	100 000,00
Commune de Kutzenhausen	réfection de voirie à Oberkutzenhausen (rue des Mineurs et rue du Dr Deutsch)	149 460,67	44 839,00
Commune de Lembach	travaux de voirie sur la RD65 Pfaffenbron et rues communales	429 500,00	100 000,00
Commune de Lembach	travaux d'amélioration thermique -VMC à l'école	521 650,00	100 000,00
Commune de Merkwiler Pechelbronn	travaux de réfection et d'aménagement de voirie	107 528,70	36 560,00
Commune de Munchhausen	aménagement d'un emplacement avec abri pour distributeurs de produits locaux	53 649,00	18 778,00
Commune de Munchhausen	rénovation et réhabilitation des logements communaux	105 000,00	36 750,00
Commune de Niederbronn les Bains	rénovation de l'éclairage public	115 358,15	23 072,00
Commune de Niederbronn les Bains	rénovation des équipements sportifs de la zone de loisirs du Montrouge	217 762,60	43 553,00
Commune de Niederlauterbach	remplacement de l'éclairage public	99 610,77	21 915,00
Commune d'Oberbronn	aménagement d'une zone de loisirs - multisports	227 000,00	56 750,00
Commune d'Oberbronn	rénovation de l'éclairage public	22 836,00	5 709,00

Commune d'Oberhoffen les Wissembourg	rénovation de l'éclairage public	37 713,50	14 709,00
Commune de Roeschwoog	réalisation de 5 stèles commémoratives	28 871,37	7 507,00
		Sous total	1 178 326,00

Ces Communes ont approuvé les enjeux prioritaires de leur territoire d'action ainsi que les contrats départementaux de développement territorial et humain correspondants.

Les commissions territoriales ont émis un avis favorable à ces propositions.

Il est proposé à la Commission Permanente de décider d'approuver les termes des projets de convention financière à conclure entre le Département et les Communes figurant dans les tableaux ci-dessus et d'autoriser le Président à signer ces conventions.

III – Fonds d'innovation - Étude mobilité sur le territoire du PETR Bruche-Mossig

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig, issu de la fusion du Syndicat Mixte du SCoT Bruche Mossig et du Pays Bruche Mossig Piémont, est compétent - entre autres - pour organiser la concertation et animer le débat territorial, pour mettre en œuvre le SCoT sur son territoire, et pour élaborer un Plan Climat, Air, Energie et un projet de territoire pour le compte des trois intercommunalités qui le composent :

- la Communauté de Communes de la région de Molsheim-Mutzig, 18 communes, 40 823 habitants
- la Communauté de Communes de Mossig et Vignoble, 24 communes, 24 935 habitants
- la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche, 26 communes, 21 460 habitants

C'est au titre de ces compétences et de ses attributions en faveur de la transition énergétique et du développement territorial que le PETR a été missionné pour réaliser une étude mobilité sur son territoire, objet de la prestation ci-présentée.

La Communauté de Communes de la Basse-Zorn a mis en évidence le besoin d'élaboration d'un Plan Global de Déplacement (PGD) pour améliorer les déplacements au sein de son territoire mais aussi vers ou depuis les territoires voisins. Pour préparer ce document (PGD) de planification stratégique en matière de mobilité, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn souhaite réaliser une étude de mobilité.

L'objectif général de l'étude mobilité est de construire pour le compte du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Bruche Mossig - sur la base d'un diagnostic approfondi - des objectifs stratégiques en matière de transports et de déplacements compatibles avec les objectifs du SCoT et du PCAET partagés par les intercommunalités composant le PETR, afin de construire des propositions d'actions concrètes et opérationnelles les plus pertinentes

pour chacune des intercommunalités, au regard des enjeux et éléments stratégiques proposés.

La complémentarité avec les politiques d'action départementales est prise en compte en répondant à l'enjeu du territoire suivant : Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi. Et plus particulièrement avec le développement de solutions innovantes de mobilité et la concrétisation de projets routiers structurants pour le territoire.

Cette étude se décomposera en 2 phases :

- Phase 1 : Diagnostic et identification des enjeux mobilité sur le territoire
- Phase 2 : Actions et création de nouveaux services à la population

Le coût de cette étude est estimé à 69 110,00 € HT.

Financeurs	Répartition du coût de l'étude HT	En %
PETR Bruche-Mossig	13 822,00 € HT	20,00
ADEME programme French Mobility TENMOD	25 000,00 € HT	36,20
Département du Bas-Rhin	16 466,00 € HT	23,80
Banque des Territoires	13 822,00 € HT	20,00
TOTAL	69 110,00 € HT	100

Il est proposé à la Commission Permanente d'attribuer une subvention d'un montant de 16 466,00 € au PETR Bruche-Mossig, soit 23,80 % du coût total de l'étude, conformément aux critères de financement du fonds d'innovation territoriale du contrat départemental (délibération N°CD/2017/004 du 20 mars 2017).

Il est également proposé à la Commission Permanente d'approuver les termes du projet de convention afférente à conclure entre le Département et le PETR Bruche-Mossig, maître d'ouvrage de l'étude.

IV - Cartouches financiers

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FSC 2018/1	G 2018 2021 Fonds de Solidarité Communale	50 000 000,00 €	23 498 005,47 €	6 540 240,00 €

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP-DM-Reports)	Crédits disponibles non engagés	Montant proposé
44501	65 - 65734 - 621	21 000,00 €	17 285,00 €	16 466,00 €

Les projets de renforcement des mobilités douces et de création d'une aire d'accueil et de service pour les camping-cars se sont vus attribuer une subvention, respectivement de 521 196,00 € et 28 600,00 € en octobre 2020. Considérant qu'une erreur matérielle s'est glissée dans la délibération, il est nécessaire de rectifier cette erreur. Il en résulte un montant total attribué de 3 518 786,00 € au lieu de 3 519 186,00 €, un montant attribué de 512 196 € pour le renforcement des mobilités douces au lieu de 521 196,00 € et un montant attribué de 28 200,00 € au lieu de 28 600,00 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide:

- d'attribuer des subventions au titre du Fonds de solidarité communale pour un montant total de 6 540 240,00 €, aux Communes figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération, conformément aux modalités fixées par le règlement financier départemental ;

- d'approuver les termes des projets de conventions financières à conclure entre le Département et les Communes, figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération conformément au modèle joint en annexe ;

- d'attribuer une subvention au titre du fonds d'Innovation Territoriale de 16 466,00 € au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Bruche Mossig.

- décide de rectifier une erreur matérielle au sein de la délibération n°CP/2020/305 de la Commission permanente du 15 octobre 2020 afférente aux contrats départementaux et à la convention de partenariat globale avec la Ville d'Obernai, sur les seuls points suivants:

** décide d'attribuer des subventions d'investissement pour un montant total de 3 518 786,00 € à la Ville d'Obernai au titre du fonds de développement et d'attractivité, pour les 11 projets suivants :*

[...]

** renforcement des mobilités douces : subvention de 512 196,00 € ;*

** création d'une aire d'accueil et de services pour les camping-cars : subvention de 28 200,00 € ;*

- dit en conséquence que les montants des subventions d'investissement attribués, par la délibération n°CP/2020/305 précitée, respectivement aux 9 autres projets portés par la Ville d'Obernai demeurent inchangés

- d'autoriser son Président à signer les conventions à conclure avec les Communes figurant dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Strasbourg, le 23/10/20
Le Président du Conseil Départemental

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'F' followed by a long, sweeping horizontal stroke that curves upwards at the end.

Frédéric BIERRY